

N° 2025-095

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mil vingt-cinq le 11 juin, le Conseil Communautaire dûment convoqué le quatre juin, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, URBAIN Xavier, VIBERT Christian,

Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne, BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), CHAMOUSSIN Bernadette (donne pouvoir à Mme Corine MAIRONI-GONTHIER), FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel (donne pouvoir à M. Jacques DUC), MARTINOD Marie (donne pouvoir à M. Lucien SPIGARELLI),

MM BOCH Jean-Luc (donne pouvoir à M. Michel GOSTOLI), BOUTY Georges (donne pouvoir à M. André PELLICIER), MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à M. Didier FAVRE), TRAISSARD Robert

Absents :

Mme FAGGIANELLI Evelyne,
M. VILLIBORD Guillaume

En exercice : 27	Présents : 15	Absents : 12	dont pouvoir : 7
------------------	---------------	--------------	------------------

Le Conseil Communautaire a, lors de sa séance du 9 avril 2025 :

- créé un poste permanent d'attaché territorial à temps complet (délibération n° 2025-072), à compter du 01/07/2025,
- créé un poste permanent d'auxiliaire de puériculture à temps complet (délibération n° 2025-073), à compter du 01/06/2025,
- supprimé un poste permanent d'adjoint technique à temps complet (délibération n° 2025-075), à compter du 12.05.2025.

Puis, lors de sa séance du 14 mai 2025, il a :

- supprimé un poste permanent d'assistant de conservation du patrimoine, à temps complet (délibération 2025-87),
- supprimé un poste permanent de rédacteur, à temps complet (délibération n° 2025-88),
- supprimé un poste permanent d'attaché, chargé de la responsabilité de l'action sociale, à temps complet (délibération n° 2025-89).

Il convient donc de modifier le tableau des effectifs comme suit :

	Catégorie	Service	Nbre de postes	Temps de travail
Filière administrative				
Attaché territorial (ouvert aux 2 grades)	A	France Services	1	32
Attaché territorial (ouvert aux 2 grades) +1 - 1	A	Administration Générale	6	35
Rédacteur territorial (ouvert aux 3 grades)	B	Administration Générale	3	35
Rédacteur territorial (ouvert aux 3 grades) -1	B	Services techniques	0	35
Rédacteur territorial (ouvert aux 3 grades)	B	Administration Générale	1	35
Adjoint Administratif (ouvert aux 3 grades)	C	Administration Générale	3	35
Adjoint Administratif (ouvert aux 3 grades)	C	Services Techniques	1	35
Adjoint administratif (ouvert aux 3 grades)	C	France Services	1	28
Adjoint administratif (ouvert aux 3 grades)	C	Crèche	1	35
Filière technique				
Ingénieur territorial (ouvert aux 2 grades)	A	Services Techniques	1	35
Ingénieur territorial (ouvert aux 2 grades)	A	Services Techniques	1	35
Ingénieur territorial (ouvert aux 2 grades)	A	Administration générale	1	35
Ingénieur territorial (ouvert aux 2 grades)	A	Administration Générale	1	35
Technicien territorial (ouvert aux 3 grades)	B	Services Techniques	4	35
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades)	C	Services Collecte	6	35
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades)	C	Services Techniques	1	28
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades) + 1	C	Services techniques	9	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Halte garderie	1	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Service Collecte	1	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Service Patrimoine	1	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Musique	1	35
Filière culturelle				
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	10,33
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	16
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	7,33
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	9
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	5,33
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	4,5
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	5
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	5,5
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	5
A.E.A. principal 2ème classe (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	20
A.E.A. principal 1ère classe (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	2	20
Assistant de conservation Patrimoine (ouvert aux 3 grades) - 1	B	Maison des Arts	0	35
Adjoint de conservation Patrimoine (ouvert aux 3 grades)	C	Maison des Arts	1	35
Crèche				
Infirmière en soins généraux cl. Normale (ouvert aux 3 grades)	A	Crèche	1	35
Educatrice de Jeunes Enfants (ouvert aux 2 grades)	A	Crèche	3	35
Auxiliaire puériculture (ouvert aux 2 grades)	B	Crèche	1	25
Auxiliaire puériculture (ouvert aux 2 grades)	B	Crèche	4	35
Auxiliaire puériculture (ouvert aux 2 grades) +1	B	Crèche	2	30
Auxiliaire puériculture (ouvert aux 2 grades)	B	Crèche	1	17,5
Agent social (ouvert aux 3 grades)	C	Crèche	4	35
Agent social (ouvert aux 3 grades)	C	Crèche	1	25
TOTAL postes permanents			75	

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 22
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 22
- nombre de votes « pour » : 22
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

APPROUVE le tableau des emplois permanents tel que présenté,

DIT que ce tableau annule et remplace les précédents.

CHARGE le Président de sa mise en application.

FAIT ET DELIBERE LE 11 JUIN 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX